



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
FRANCE

FACTURE

LES RIVES DU CEOU

Le bourg
46310 SAINT CHAMARAND
FRANCE

N° : FAC00000160

Date : 17/11/2025

N° client : 23

Réf. : Réf. aux BDL00000617 BDL00000653 BDL00000707 BDL00000682

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Bon de livraison N°BDL00000617 du 04/08/2025					
PONTE 03.08.25 DLC 31.08.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	2,00	ens.	6,30 €	12,60 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	6,00	Boites	1,29 €	7,74 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				20,34 €	
Bon de livraison N°BDL00000653 du 12/08/2025					
PONTE 10.08.25 DLC 07.09.25					
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	6,00	Boites	1,29 €	7,74 €	5,50%
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	2,00	ens.	6,30 €	12,60 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				20,34 €	
Bon de livraison N°BDL00000682 du 18/08/2025					
PONTE 17.08.25 DLC 14.09.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	2,00	ens.	6,30 €	12,60 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	10,00	Boites	1,29 €	12,90 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				25,50 €	
Bon de livraison N°BDL00000707 du 25/08/2025					
PONTE 24.08.25 DLC 21.09.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	1,00	ens.	6,30 €	6,30 €	5,50%
Boite de 6 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 6	2,00	Boites	1,29 €	2,58 €	5,50%



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
FRANCE

FACTURE

LES RIVES DU CEOU

Le bourg
46310 SAINT CHAMARAND
FRANCE

N° : FAC00000160

Date : 17/11/2025

N° client : 23

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Sous-total bon de livraison				8,88 €	

Détail de la TVA				Total HT	75,06 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	4,13 €
Réduite	75,06 €	5,50%	4,13 €	Total TTC	79,19 €
Règlement				Chèque	
Echéance(s)				79,19 € au 31/12/2025	

Le montant total s'élève à soixante-dix-neuf euros et dix-neuf centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).